

Lanton *Ma commune*

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE LANTON > MAI 2024 > NUMÉRO 21



EN BREF

Retour en images

P. 03

DOSSIER

Budget 2024 : investir pour les grands projets et protéger le pouvoir d'achat

P. 13

LANTON ET VOUS

À 13 ans, Izalyne a déjà trouvé sa voix

P. 16

p.2

Sommaire

EN BREF

p.03

- Retour en images
- À l'actu

MA COMMUNE S'ENGAGE

p.08

- Dispositif Opération Tranquillité Vacances
- Alzheimer, Parkinson, à Corps de Lewy : un forum pour avancer
- Réservez votre bois de chauffage avant le 31 mai !
- L'entretien des crastes
- De nouveaux équipements pour développer la pratique du vélo
- La lutte contre la prolifération de moustiques : l'affaire de tous !

DOSSIER

p.13

Budget 2024 : investir pour les grands projets et protéger le pouvoir d'achat

LANTON ET VOUS

p.16

- À 13 ans, Izalyne a déjà trouvé sa voix
- Hommage à Gérard Clerquin

LANTON, VILLE À VIVRE

p.18

- Culture/Sport/Loisirs
- Tribune libre
- Agenda



Édito



Cap sur une belle saison estivale !

L'ensemble de notre territoire a subi ces six derniers mois, des épisodes pluvieux et tempétueux aggravés par les grandes marées qui ont provoqué une saturation du massif forestier, des inondations, des débordements et des dysfonctionnements sur les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement.

Je tiens à remercier les agents municipaux, les élus et les partenaires qui sont restés mobilisés au service des habitants durant ces intempéries qui ont considérablement perturbé le quotidien de certains résidents. Ces événements d'une durée et d'une intensité exceptionnelle ont amené les élus du Bassin à accélérer la mise en œuvre du plan d'investissement prévu pour rénover et adapter les systèmes hydrauliques.

Ces pluies diluviennes ont également généré une crise ostréicole sans précédent. La ville de Lanton apporte tout son soutien aux professionnels durement impactés et reste pleinement mobilisée à leurs côtés, mais il nous appartient à tous de les aider à surmonter cette épreuve en leur témoignant notre confiance et en consommant les huîtres de notre bassin !

Avec les beaux jours qui reviennent, le printemps et l'été s'annoncent riches en rendez-vous conviviaux et en animations : inaugurations de la Halte de Cassy et de la Cabane des Pêcheurs lantonais, concerts, spectacles pour les enfants, après-midi jeux et soirées pique-nique, marchés nocturnes, festivités des 14 juillet et du 15 août, Festibandas, Fêtes de la Mer, Fête de la Turlutte, Régate des Maires... Autant d'occasions pour se retrouver et partager de bons moments !

Vous trouverez également dans ce magazine un focus sur le budget 2024 qui nous permettra cette année, d'investir près de 9 millions d'euros pour la réalisation des projets de mandature, notamment la construction des nouveaux ateliers municipaux, la rénovation et l'entretien du patrimoine et des voiries, le déploiement des mobilités douces ...

Je vous souhaite de passer un très bel été, et n'oubliez pas d'aller voter le 9 juin prochain pour les élections européennes !

Marie Larrue
Maire de Lanton
Conseillère Départementale

RETOUR EN IMAGES



Concert de printemps à l'EMAB

L'École de Musique Associative de Lanton-Biganos (EMAB) s'est produite sur la scène du Centre d'Animation le samedi 6 avril, à l'occasion de son concert de printemps. Les spectateurs ont pu profiter des groupes qui se sont succédés entre musique pop, folk, rock et jazz tout au long de cette soirée.



Téléthon : « Merci ! »

Grâce à la générosité des Lantonnois, à l'engagement des associations et des partenaires locaux mais surtout au dévouement de ses bénévoles, l'association Télélanton a remis un chèque de 37 405 €, le 1^{er} février dernier, à la coordination de la Gironde, au profit de l'AFM Téléthon.

Un montant exceptionnel pour une commune de 7 400 habitants !



« Bassin en vignes » : un évènement festif et caritatif haut en saveurs

Réunis au complexe sportif de Lanton pour la 2^{ème} édition du salon « Bassin en vignes », les épicuriens ont profité d'un week-end gourmand et gourmet les 23 et 24 mars derniers. Vignerons, viticulteurs et récoltants de Gironde et d'ailleurs, mais également, producteurs locaux et régionaux ont ainsi régalié les amateurs de produits du terroir, venus en nombre.

Les bénéfices de cet évènement, organisé par le Rotary Club Nord Bassin d'Arcachon, seront intégralement reversés aux associations solidaires du Nord Bassin.



Une pluie de confettis sur le Carnaval des ALSH

Le 9 mars dernier, costumés sur le thème du Japon traditionnel ou déguisés en super héros de Mangas, les jeunes Lantonnois ont défilé en musique aux côtés des chars réalisés par les animateurs des ALSH.

Un samedi ensoleillé où petits et grands se sont ensuite retrouvés pour s'essayer aux chorégraphies nipponnes, combats de sumo et animations en tous genres, autour d'une pause goûter offerte par la Municipalité.

RETOUR EN IMAGES



Au fil du « Printemps des poètes »

Pour son 25^{ème} anniversaire, le « Printemps des poètes » s'est invité à Lanton du 9 au 25 mars 2024. Au gré de leurs balades, les promeneurs ont pu découvrir 107 poèmes disséminés le long de circuits élaborés par les comités de villages. Ils ont pu également participer aux ateliers de lecture et d'écriture proposés par l'association « Ateliers Littéraires ». Un rendez-vous qui s'inscrit désormais dans le paysage culturel local.



Donner l'envie de lire aux plus jeunes

Samedi 27 avril, les 21 jeunes lecteurs de 6 à 11 ans, qui ont participé à la 14^{ème} édition du Rallye Jeunesse, ont reçu leurs prix, à la médiathèque de Lanton. En 3 mois, les enfants ont respectivement lu près d'une dizaine de livres parmi la sélection qui leur a été proposée. L'un d'eux a même été sacré « Dévoreur de livres » avec 15 ouvrages à son actif ! Encore toutes nos félicitations aux lauréats, mais également à ceux qui, au quotidien, les accompagnent dans la découverte, le plaisir et les bienfaits de la lecture.



Omelette pascalle et chasse aux œufs : une tradition gourmande

Organisée par le Comité des Fêtes, en partenariat avec l'association des commerçants de Taussat, la chasse aux œufs a réuni plusieurs dizaines d'apprentis chasseurs aux abords de la Place de Courcy, le lundi 1^{er} avril dernier. Après une récolte fructueuse, petits et grands se sont retrouvés autour de la traditionnelle omelette géante, préparée et cuisinée au feu de bois par les bénévoles du Comité des Fêtes et les élus.

30 kilos d'aillets, 1650 œufs, du gros sel, 40 minutes de cuisson dans une poêle immense, une ambiance chaleureuse et une météo favorable : c'est la recette parfaite du Lundi de Pâques à Lanton !



Prêts à voter !

Le 12 avril dernier, les jeunes Lantonnais(es) ayant atteint l'âge de la majorité après le 1^{er} mars 2023, ont été conviés en mairie pour recevoir leur carte électorale et leur livret citoyen.

Une cérémonie qui a permis de rappeler les principes fondamentaux de la République et de célébrer l'engagement citoyen.

Ces nouveaux électeurs pourront voter pour la première fois le 9 juin prochain, lors des élections européennes, marquant ainsi leur entrée dans la vie démocratique.



Retour à l'école pour la soirée des Archives municipales 2024

Inscrite dans le cadre de la Journée internationale des Archives, la « Soirée des Archives municipales » participe à la mémoire collective. Le vendredi 16 juin 2024, la 3^{ème} édition de cet événement sera consacrée aux « écoles lantonnaises, d'hier à aujourd'hui ». Un retour vers le passé au travers de photos, vidéos, documents et autres objets chinés dans les tiroirs de nos anciens, dont certains, d'ailleurs, ont confié leurs anecdotes et souvenirs à nos écoliers d'aujourd'hui. Animée par des saynètes du « Théâtre du Lys », cette rétrospective nous rappellera « Ô combien c'était mieux avant » ... ou pas !



À DÉCOUVRIR ÉGALEMENT

Exposition « L'histoire scolaire en France »

Du 10 au 14 juin
à la Maison des Associations et de la Jeunesse (aux horaires d'ouverture de la MAJ)

Les Lantonnales : Voyage à travers le monde

Rendez-vous incontournable de la saison estivale, la prochaine édition des « Lantonnales », qui fêtera cette année ses 20 ans, vous invite à nouveau à la flânerie musicale au fil des musiques du monde. Un voyage entre flamenco, musique de chambre et musique classique, rythmes brésiliens et latino, sons pop et jazz ou encore univers cinématographique, sublimé par l'acoustique exceptionnelle de l'Église Notre-Dame de Lanton. Une programmation 2024 à ne surtout pas manquer !

Tout public - Gratuit

AU PROGRAMME

• Vendredi 5 juillet

Nicolas Saez
Quartet (Violon/
Basse/Percussions/
Voix) - 20h
Centre d'Animation de Lanton

• Vendredi 26 juillet

Maïa Darne Duo
(Duo flûte et harpe) - 20h
Église Notre-Dame de Lanton

• Vendredi 2 août

Elyos Quatet
(Quatuor à cordes féminin) - 20h
Église Notre-Dame de Lanton

• Vendredi 23 août

Trio Alvorada (Violon/Guitare/Percussions/Cavaquinho/Voix) - 20h
Église Notre-Dame de Lanton





Élections européennes 2024

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024.

Pour voter, il est obligatoire d'être inscrit sur la liste électorale

Pour vous informer, appelez le service Élections de la Mairie au 05 56 03 81 00 ou contactez-le à l'adresse mail : accueil@ville-lanton.fr, vous pouvez également vous rendre sur le site www.service-public.fr.

Pour établir une procuration, vous pouvez initier la démarche sur le site « service-public.fr » via France Connect, ou en remplissant le formulaire CERFA n° 14952*01. Il sera nécessaire de la faire valider au Commissariat, au Tribunal d'Instance ou à la Gendarmerie, avec votre pièce d'identité.



À NOTER

Les bureaux de vote n°5 et 6 initialement situés à l'école maternelle Georges Brassens, sont transférés à la Maison des Associations et de la Jeunesse, 25 avenue David de Vignerte.

Liste des bureaux de vote :

- **Bureaux n° 1 et 2 :**
Centre d'Animation de Lanton
- **Bureau n°3 :**
Salle de quartier de Blagon
- **Bureau n°4 :**
Salle de quartier de Taussat
- **Bureaux n° 5 et 6 :**
Maison des Associations et de la Jeunesse de Cassy

LE RECENSEMENT CITOYEN : UNE OBLIGATION DÈS L'ÂGE DE 16 ANS !

Pourquoi ?

Cette formalité est indispensable pour se faire recenser dans le cadre des obligations du service national en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette démarche permet également d'obtenir le droit de se présenter aux examens et concours (permis de conduire, CAP, BEP, baccalauréat, ...).

Où et quand ?

Auprès de la Mairie de son lieu de domicile dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

Les pièces à fournir :

- la carte nationale d'identité, en cours de validité
- le livret de famille
- un justificatif de domicile de son représentant légal

Pour toute information, merci de prendre contact avec l'accueil de la Mairie au **05 56 03 86 00** ou à l'adresse mail : **accueil@ville-lanton.fr**



Le Salon des Aventuriers 2024

Vendredi 24 mai : de 14h à 19h

Samedi 25 mai : de 10h à 22h

Dimanche 26 mai : de 10h à 18h

Cap sur l'Aventure !

Fort d'une édition 2023 très réussie où plus de 6 000 visiteurs sont venus à la rencontre des exposants sur l'Esplanade de Cassy, le Salon des Aventuriers revient du 24 au 26 mai 2024 avec un programme des plus variés. 8 000 visiteurs attendus cette année ; pas moins de 60 exposants - dont un pôle créateur - permettront à chacun de profiter gratuitement, pendant 3 jours, de l'univers du nautisme, de l'espace aérien, de la randonnée, des vans et véhicules d'aventure ou encore du cyclisme. Des découvertes locales, des animations sportives, ludiques, musicales et festives seront proposées par l'association lantonnaise « La Belle Épopée », en partenariat avec l'Office de Tourisme Cœur du Bassin d'Arcachon.

Esplanade de Cassy

Feu d'artifice le samedi soir

Programme complet sur www.salondesaventuriers.com

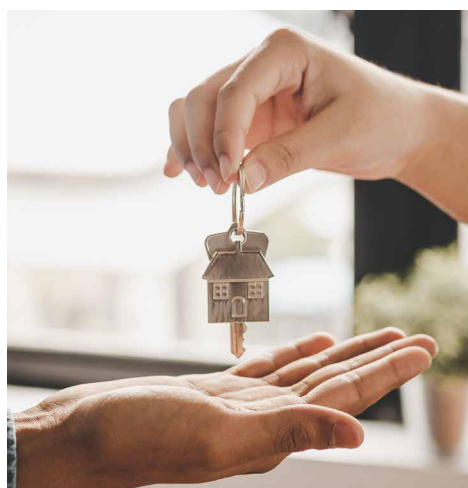


Pas d'été sans marchés nocturnes !

Chaque jeudi, du 5 juillet au 22 août, venez retrouver votre marché nocturne et ses animations, Place de Courcy à Taussat.

80 commerçants, artisans, créateurs,... vous donnent rendez-vous de 19h à minuit autour d'un espace restauration convivial.

On n'attend plus que vous !



Location d'un bien immobilier : ce qui a changé depuis le 1^{er} mai 2024

Vous êtes propriétaire d'un bien que vous proposez en location saisonnière (y compris votre résidence principale) ?

Depuis le 1^{er} mai, deux nouvelles procédures sont devenues obligatoires :

- l'obtention d'un numéro d'enregistrement, indispensable pour faire paraître votre bien sur les plateformes de location en ligne,
- la demande d'autorisation de changement temporaire d'usage des locaux d'habitation en meublés de tourisme.

Le recensement des offres locatives du territoire permettra ainsi de favoriser la régulation du marché de la location de tourisme de courte durée et de préserver le parc de logements permanents pour les habitants et les nouveaux arrivants.

En parallèle, la déclaration de changement d'usage sera accompagnée de la signature d'une charte par laquelle les propriétaires s'engageront à sensibiliser leurs locataires sur les règles de vie en société. Une valeur primordiale sur le Bassin d'Arcachon.

Pour vous enregistrer, contactez :

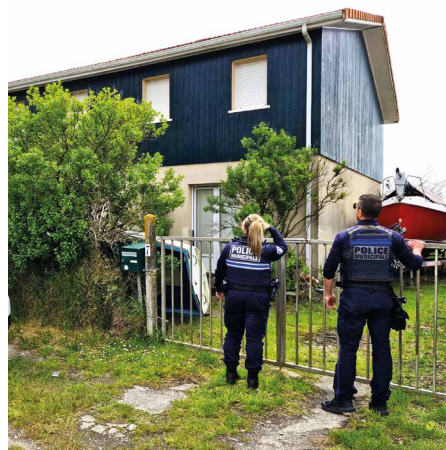
Office de Tourisme Cœur du Bassin d'Arcachon

Bureau d'Information Touristique de Lanton, 1 Rte du Stade, 33138 Lanton

Tél : 05 57 70 67 56

Dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Faites surveiller votre domicile par la Police municipale en votre absence ! Créé en 1974, le dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) s'adresse à tous ceux qui s'absentent (vacances, hospitalisation ou déplacements divers), pour quelque durée que ce soit. Un véritable service public assuré par des patrouilles de forces de l'ordre.



Comment ça marche ?

Après une mise à jour quotidienne de la liste des inscrits, les brigades de la Police Municipale et de la Gendarmerie effectuent des tournées, de jour et de nuit, à heures variables, et vérifient au plus près les ouvertures des domiciles référencés. En cas de tentatives d'effractions ou de cambriolages, les bénéficiaires du dispositif sont prévenus, soit en personne, soit via un tiers de confiance résidant à proximité, pour agir au plus vite et limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés etc...

Comment s'inscrire ?

Avant votre départ, rendez-vous au poste de Police Municipale de Lanton, ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, ou auprès de la Gendarmerie d'Andernos. En cas de retour anticipé ou de prolongation, n'oubliez pas de prévenir pour éviter toute visite impromptue des autorités. S'il est rassurant pour les proches de savoir que vous êtes référencés auprès des forces de l'ordre en votre absence, le dispositif favorise également le lien et la vigilance quotidienne du voisinage qui, au moindre doute et à tout moment, ne doit jamais hésiter à composer le 17 !

LES BONS GESTES À ADOPTER

Si la Loi interdit d'importuner son entourage de jour comme de nuit, la bonne entente entre voisins tient souvent à peu de choses. Petit rappel des droits et devoirs de chacun.

Entretien des trottoirs

Chacun est tenu de balayer, enlever les « mauvaises » herbes et les encombrants pour ne pas gêner le passage. En cas de chute d'un passant, c'est vous qui serez pénalement responsable !

Bruit de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne sont autorisés que :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Tapage nocturne

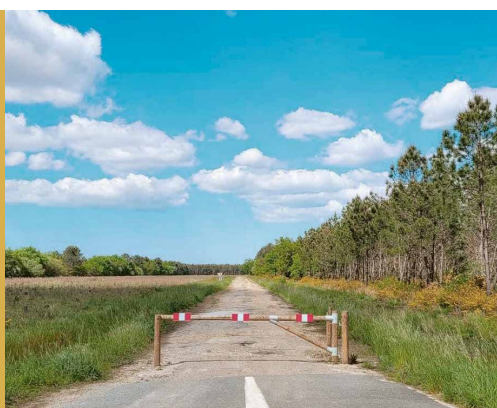
Tout bruit gênant entre 22h et 7h du matin est considéré comme du tapage nocturne susceptible d'être sanctionné.

Incinération des déchets verts

Il est strictement interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

DFCI

Dans le cadre de la préservation de notre environnement, la Ville de Lanton et le Conseil Départemental ont installé 20 barrières de Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI) sur notre territoire. Ce programme vient compléter le déploiement débuté en 2018, portant à 35, le nombre de barrières DFCI.



LE DICRIM

(DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS)

Disponible à compter du mois de Juin 2024 à l'Hôtel de Ville et en téléchargement sur www.mairie-lanton.fr



Alzheimer, Parkinson, à Corps de Lewy : un forum pour avancer

Ressentie comme un véritable chaos, l'annonce d'un diagnostic de maladie neurodégénérative bouleverse profondément la vie du malade et de ses proches. À qui s'adresser ? Comment être accompagné ? Quoi faire quand la nouvelle tombe ?

En France, plus d'1,5 million de personnes sont aujourd'hui atteintes d'une maladie neurodégénérative (neuro-évolutive/progressive). Des pathologies qui impactent également plus de deux millions d'aidants, mobilisés au quotidien auprès des patients.

Face à ce constat, la Ville de Lanton et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont souhaité organiser un premier forum sur ce thème, en ciblant particulièrement la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer et la maladie à Corps de Lewy.

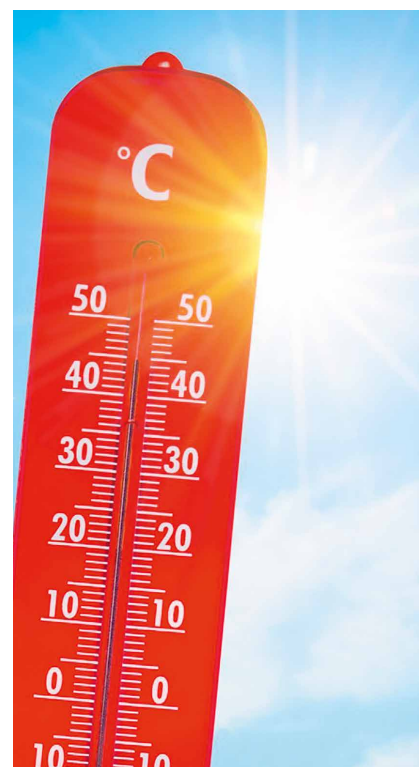
L'objectif : rassembler les acteurs qui travaillent et accompagnent les personnes touchées pour leur offrir, sur un même lieu, les informations ressources concernant ces pathologies et leur apporter des réponses adaptées. Stands d'information et conférences leur permettront de rencontrer les professionnels de santé, les organismes sanitaires et sociaux ainsi que les associations dédiées. Le jeudi 6 juin prochain, le 1^{er} forum de la Ville de Lanton, « Maintenant... On fait quoi ? », parrainé par Mercotte, vous donne rendez-vous au Centre d'Animation de Lanton, de 13h à 19h.

Programme complet sur www.mairie-lanton.fr



LES CONFÉRENCES

- La définition des maladies neurodégénératives et les effets de l'annonce du diagnostic - **14h**
- Comment être accompagné au niveau des droits et prestations ? - **15h45**
- Comment appréhender les maladies neurodégénératives en dehors de la prise en charge médicale ? - **17h**

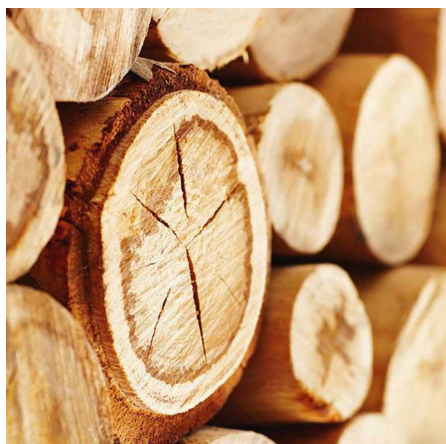


Plan canicule : inscrivez- vous !

Pendant l'été, le dispositif « plan canicule » permet d'améliorer l'accompagnement et la prise en charge des personnes vulnérables durant les épisodes de fortes chaleurs.

Les bénéficiaires inscrits sont régulièrement contactés par les agents du CCAS pour s'assurer de leur bien-être et déclencher l'aide nécessaire en cas de besoin.

Inscrivez-vous ou inscrivez un proche ou un patient directement auprès du CCAS de Lanton ou sur www.mairie-lanton.fr



Réservez votre bois de chauffage avant le 31 mai !

Vous avez plus de 70 ans et vous vous chauffez principalement au bois ?

La Ville de Lanton et son CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) permettent aux usagers qui remplissent les conditions requises de recevoir du bois de chauffage, livré à leur domicile.

Pour bénéficier de cette aide, le montant est calculé en fonction des revenus dans les conditions suivantes :

- Être âgé de plus de 70 ans et retraité ou inapte au travail
- Utiliser le bois comme moyen de chauffage principal
- Présenter un certificat de ramonage ou un justificatif d'achat d'une bûche de ramonage pour l'année en cours

À NOTER

Une seule aide au bois de chauffage pourra être accordée par an.

Contact : CCAS de Lanton
Tél : 05 56 03 86 11



L'entretien des crastes : un geste indispensable pour protéger le bassin !

Nombre de crastes (fossés d'écoulement des eaux) sont situées sur des terrains privés. Dans le respect des écosystèmes fragiles, c'est à vous de les entretenir sur votre propriété.

À faire :

- enlever les embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non
- élaguer la végétation des rives en hiver (la coupe à blanc et le dessouchage sont interdits)

À éviter :

- le ramassage systématique de la végétation coupée
- la dissémination d'espèces invasives

Interdiction de :

- détourner, recalibrer ou creuser les cours d'eau
- utiliser des herbicides ou des pesticides

Si la craste relie deux buses en béton : tirez un cordeau entre les deux points bas des buses et retirez les excès de terre tout le long, suivant une pente homogène. S'il n'y a pas de buse : enlevez la terre noire, c'est l'humus. Retrouver le sable d'origine de la craste peut être une bonne pratique, mais attention à ne pas surcreuser !

Si la craste traverse plusieurs propriétés : entendez-vous avec vos voisins pour assurer une continuité de l'écoulement. C'est aussi une protection pour tous !



De nouveaux équipements
pour développer
la pratique du vélo

En 2020, la Ville de LANTON s'est engagée dans un « Plan Pluriannuel d'Investissement Vélo » sur 10 ans.

Objectifs

- Réaliser de nouvelles infrastructures cyclables pour un meilleur maillage de l'ensemble de son territoire afin de favoriser et sécuriser les déplacements doux depuis les zones résidentielles jusqu'aux pôles générateurs d'activités et de services (écoles, commerces, Maison des Associations et de la Jeunesse (MAJ), Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Mairie...)
- Proposer l'implantation de nouveaux équipements pour faciliter le stationnement des deux roues à proximité des infrastructures recevant du public et sur les sites fréquentés non encore équipés.

**« LA COMMUNE A
SOUHAITÉ ENGAGER UNE
NOUVELLE CAMPAGNE
D'AMÉNAGEMENT »**

Le projet

Dans le cadre d'une deuxième phase de programmation, la Commune a souhaité engager une nouvelle campagne, avec :

- l'implantation de 55 arceaux vélos supplémentaires créant ainsi 110 places de stationnement pour les deux roues au cœur des 4 bourgs. Leur installation a été réalisée fin 2023 sur l'ensemble du territoire ;
- l'aménagement d'un abri à vélos sécurisé à destination des agents municipaux, à l'arrière de la Mairie, (mis en service en décembre 2023).

Montant global des investissements

37.289,50 € HT, subventionnées à 80 % par les fonds européens (LEADER) sur les montants éligibles.



Le bac à marée

En début d'année, à l'instar d'autres communes du littoral, la Ville de Lanton s'est équipée d'un bac à marée à l'entrée du Chemin du Littoral (côté bassin de baignade).

Uniquement destiné à récolter les déchets en provenance de l'océan, ce dispositif permettra d'évaluer l'état écologique de notre Bassin.

Le principe : la marée rejette des détritiques sur la plage (bouteilles en plastique, cordages, poches ostréicoles, mégots, fragments de verre ou de plastique).

Ce bac en bois permet alors à chacun de déposer les déchets échoués et ramassés sur le sable pour qu'ils soient collectés, triés, comptabilisés et éliminés.

Le bac à marée de Lanton s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets lancé par le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon, en partenariat avec le Département de la Gironde, le bureau d'études TEO, la COBAN, l'association Bassin Solidarité Emploi, l'ESAT d'Audenge et les villes d'Andernos les Bains et d'Audenge.*

* Territoires Environnement Océan



Traitement des déchets

Aujourd'hui, les restes alimentaires représentent un tiers des déchets ménagers (ménages et professionnels confondus). Depuis le 1^{er} janvier dernier, la loi anti-gaspillage invite chaque citoyen à trier les biodéchets à la source et à les traiter par compostage. Ce procédé permet de diminuer le poids des ordures ménagères collectées en détournant les biodéchets de l'incinération pour les exploiter via la méthanisation afin de produire une énergie verte (biogaz et digestat) à l'échelle territoriale.

Pour les maisons avec jardin

Afin d'accompagner les usagers dans cette démarche, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) vient de lancer une campagne de distribution gratuite de composteurs individuels en bois (300 L) et de bio-seaux pour chaque foyer.

Pour les particuliers en habitat collectif ou ne disposant pas de jardin

Des abris-bacs d'apport volontaire seront prochainement installés sur la commune et des bio-seaux fermés seront distribués aux Lantonnois concernés.

Pour les professionnels

Une collecte des biodéchets en porte-à-porte sera déployée courant 2025.

LE MOUSTIQUE TIGRE

La lutte contre la prolifération des moustiques : l'affaire de tous !



En charge de la lutte contre la prolifération des moustiques depuis le 1^{er} janvier 2020, le SIBA s'emploie à surveiller et détruire si nécessaire les gîtes larvaires identifiés pour lutter contre la propagation du moustique commun et du moustique tigre, établi sur le Bassin depuis 2016.

Pour rappel, il est interdit d'utiliser des produits chimiques, les épandages étant dangereux pour la santé et pour la biodiversité. Sachant qu'une majeure partie des insectes vit dans les jardins privés, **chacun peut, en adoptant des gestes simples, participer à la lutte contre leur prolifération.**

Une priorité

Supprimer les eaux stagnantes qui favorisent la reproduction du moustique, à l'intérieur et autour de son domicile :

- supprimer les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable,
- renouveler l'eau des vases plusieurs fois par semaine,
- vérifier le bon écoulement des gouttières,
- mettre à l'abri de la pluie ou supprimer tout objet pouvant se remplir d'eau...

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre mesure environ 5 mm et a des rayures noires et blanches sur le corps et les pattes (pas de jaune). Il évolue dans un rayon de 150 m. Celui qui vous pique est donc né dans votre environnement proche. Cet insecte ne peut pas pondre sans eau. En revanche, une quantité infime lui suffit (l'équivalent d'un dé à coudre), d'où l'importance de supprimer les eaux stagnantes. Une particularité : il vit et pique uniquement le jour. Sa piqûre est douloureuse !



Budget 2024 : investir pour les grands projets et protéger le pouvoir d'achat

Dans un contexte national marqué par l'inflation et les charges qui pèsent de plus en plus lourdement sur les collectivités, Lanton confirme sa bonne santé financière. La maîtrise de ses dépenses et sa capacité d'autofinancement mobilisable lui permettent de protéger le pouvoir d'achat des familles lantonnaises et de concrétiser les grands projets de la mandature.



L'ANALYSE

« Cette année, malgré une perte globale de recettes et de dotations de 380 000 €, malgré l'inflation et la forte diminution, voire la suppression des subventions de nos principaux partenaires qui se recentrent sur leurs domaines de compétences obligatoires, nous avons choisi de maintenir tous nos services au public, de conserver un soutien fort aux associations d'accompagner la politique sociale de la ville par une importante subvention d'équilibre, de défendre le pouvoir d'achat du personnel communal par le versement d'une prime exceptionnelle et de préserver celui des familles en gelant l'évolution des tarifs municipaux, notamment ceux de la cantine et des ALSH.

Sans oublier bien sûr, la poursuite des politiques publiques menée depuis 2014 : entretien, rénovation et sécurisation des voiries, des bâtiments publics et du patrimoine ; protection de l'environnement ; développement durable ; qualité d'accueil et politique de réussite éducative de la petite enfance à la jeunesse ; promotion et diversification de l'action artistique et culturelle ; plan d'action en faveur de la transition numérique ...

Autant de mesures qui impactent au quotidien, la vie des Lantonnais ! »

Alain Devos, Adjoint aux Finances et aux Marchés publics



BUDGET 2024 : 21 700 000 €

12 900 000 €
pour le fonctionnement
des services de
la commune

8 800 000 €
pour les investissements
(travaux, achat de
gros matériels...)

Ce qu'il faut retenir :

Maitrise des charges de fonctionnement :

- des dépenses de personnel qui ne représentent plus que 50% des dépenses réelles de fonctionnement en 2024 (58 % au niveau national).
- des charges à caractère général stabilisées (énergie - fonctionnement quotidien des services) malgré une hausse, essentiellement due à l'inflation.

Ce qu'il faut retenir

Maintien d'investissements ambitieux et raisonnés, grâce à notamment :

- une capacité d'autofinancement consolidée à hauteur de 2 105 227 €
- des subventions d'investissement à hauteur de 1 011 595 €
- un recours raisonné à l'emprunt à hauteur de 3 200 000 € avec une capacité de désendettement toujours en deçà du seuil de vigilance fixé à 12 ans.

UN BUDGET SOLIDAIRE

Malgré l'inflation qui pèse lourdement sur les dépenses, la Ville a décidé de protéger le pouvoir d'achat de ses habitants :



0% d'augmentation
du taux de taxe communale
sur les résidences principales



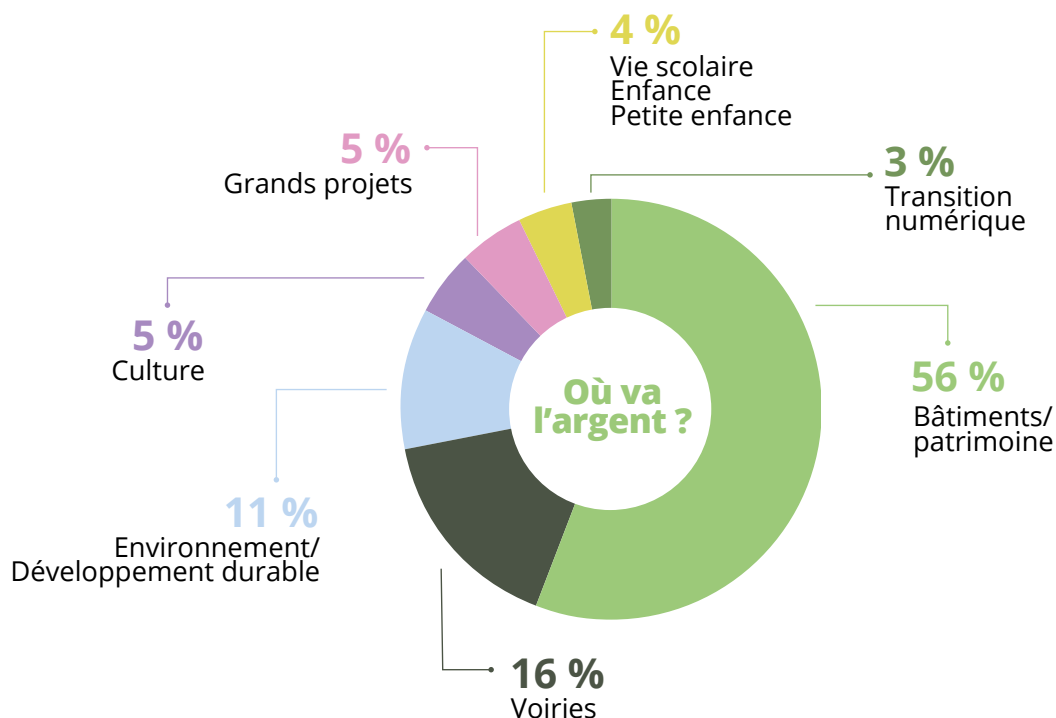
179 600 €
de subventions aux associations
(+40 000€ par rapport à 2023)



645 000 €
pour le CCAS et le Service
d'Aide à Domicile



Des tarifs municipaux gelés
pour les familles (cantine, ALSH...)



LES INVESTISSEMENTS POUR 2024

Bâtiments/patrimoine : 4 999 602 €

Dont 3 320 000 € pour la construction du nouveau Centre Technique Municipal et 400 000 € pour la rénovation de la toiture de la Mairie.

Voiries : 1 379 224 €

Dont 420 000 € pour la réfection de la rue Célérier

Environnement/Développement durable : 935 836 €

Dont :

- 500 000 € pour l'aménagement (mobilité douce) de la route de Blagon
- 150 000 € pour le plan vélo
- 100 000 € pour la rénovation de l'éclairage public

Grands projets/Plaine des Sports : 460 000 €

Dont 250 000 € au titre de la maîtrise d'œuvre de la Plaine des Sports

Culture : 450 659 €

Dont 100 000 € au titre de la maîtrise d'œuvre de la future école de musique

Vie scolaire/enfance et petite enfance : 346 050 €

Dont 165 000 € pour l'école maternelle

Transition numérique : 228 629 €



LE SAVIEZ-VOUS ?

La bonne gestion de la forêt permet chaque année de reverser une somme importante au budget principal (185 000 € en 2024).

Les gens d'ici

À 13 ans, Izalyne a déjà trouvé sa voix



Déjà sélectionnée à deux reprises par TF1, la jeune Lantonnaise, très remarquée lors des Vœux du Maire, travaille sa voix et ses prestations scéniques pour atteindre son rêve : devenir chanteuse !

Elle est fan de...
la chanteuse américaine Olivia Rodrigo.

À Lanton, elle adore...
la plage Suzette et le city stade pour retrouver ses copains.

« LA JEUNE LANTONNAISE A CRÉÉ LA SURPRISE ET ÉMERVEILLÉ L'ASSEMBLÉE PAR SON TALENT »

Izalyne en est certaine, elle est faite pour ce métier : « J'ai su que je voulais être chanteuse dès l'âge de 7 ans. Ma grand-mère m'avait inscrite à une soirée karaoké. Derrière le micro, je me suis tout de suite sentie à l'aise face au public. Depuis, je continue », confie la collégienne.

Soutenue par ses parents et coachée par sa professeure de chant, la jeune fille rêve de faire de la scène, du spectacle, de se produire dans les grandes salles et face à la caméra.

Cette année, TF1 lui en a donné l'occasion. Repérée lors du casting TV Kids, elle a intégré l'équipe de Jenifer dans l'émission « Dream Team, la relève des stars », diffusée en janvier dernier.

Izalyne tire le meilleur de cette expérience : « C'était la première fois que je faisais de la télé. J'ai tissé des liens avec les autres candidats et appris à chanter à plusieurs. Jenifer a été super abordable ! ». La révélation de la Star Academy 2002 a distillé ses conseils : ressentir chaque parole du texte pour faire correspondre les émotions au chant. « Ça n'a l'air de rien, mais c'est hyper important. J'essaie de le mettre en pratique ».

Car Izalyne poursuit son parcours, sur TF1 notamment, avec une participation à une prochaine émission, à découvrir cet été !

« Pop-corn salé » et « La vie en rose »

En ouvrant la cérémonie des vœux 2024, la jeune lantonnaise a créé la surprise et émerveillé l'assemblée par son talent.

« J'ai interprété « Pop-corn salé » de Santa, et « La vie en rose » d'Edith Piaf. Des chansons qu'on avait sélectionnées avec Madame le Maire. L'organisation était énorme : avant de monter sur scène, dans ma loge, j'avais le trac comme à la télé. Dans ces moments-là, je m'isole dans ma bulle et je pratique les exercices de respiration que l'on m'a enseignés ».

Cette méthode aide la jeune fille à contenir son stress. Quand elle chante, sa voix de soprano monte sans effort dans les aigus. On pense à Lady Gaga, Ariana Grande... On frissonne.

Dernière prestation télévisée en date, diffusée sur W9 en mars dernier : « Ce soir on chante pour les 100 ans des droits de l'enfant, avec l'Unicef ». Izalyne y performe en duo avec Anne Sila*. Une nouvelle expérience, un pas supplémentaire vers la réalisation de son rêve. Pour l'atteindre, la jeune fille souhaite intégrer le conservatoire et continuer à chanter... tout le temps, pour tous les publics.

*chanteuse, violoncelliste et actrice française qui s'est fait connaître en 2015 dans l'émission The Voice.



Hommage à Gérard Clerquin

En mars dernier, Gérard Clerquin, Conseiller municipal à la transition numérique et la modernisation des systèmes d'information, nous quittait brutalement.

L'annonce de son départ a laissé l'ensemble de notre collectivité sans voix.

Professionnel aguerri, concepteur, à l'avant-garde des nouvelles technologies, Gérard était un Conseiller municipal impliqué et un chef d'entreprise reconnu sur le plan international, particulièrement plébiscité aux États-Unis. Sans cesse connecté à son téléphone, il avait, par son expertise, engagé la Ville vers une transformation numérique éthique, sécurisée et durable.

Originaire du Nord de la France, parisien pendant plusieurs décennies, l'homme qui n'a eu de cesse de construire son parcours professionnel à force de volonté s'est installé sur le Bassin en 2001 pour honorer la promesse faite, quelques années plus tôt, à son épouse.

Épicurien, passionné d'astronomie, d'arts martiaux et de bandes dessinées, Gérard était un homme de conviction, sensible et généreux, très impliqué dans la vie associative locale. De sa participation au Téléthon à l'organisation des « Talents du Cœur du Bassin », en passant par son investissement sans faille dans ses fonctions d'élu, celui que tous savaient honnête et fier pouvait se montrer susceptible aussi : l'interprétation subjective d'un regard, d'un mot, suffisait à le contrarier. Ses proches s'en amusaient : « *Gégé nous fait encore une clerquinette !* », tout en sachant que la bouderie de cet homme plein de tendresse ne durerait pas longtemps. Gérard était bien trop bienveillant pour ça !

Drôle, il s'amusait tout autant des bons mots des autres que de ses habitudes de langage dont son célèbre « *heu ! comment dire ... ?* ». En privé, les fous rires conséquents à l'interprétation, parfois rock, de sa chanson préférée « Albert et Simone » reflétait l'humour qui le caractérisait. Car ce qui définissait surtout cet être au grand cœur, au-delà de toutes les activités pour lesquelles il s'engageait sans compter, c'est l'amour inconditionnel qu'il vouait à sa famille : son épouse, ses enfants et ses petits-enfants.

Gérard, cet homme souriant à l'âme de guerrier, laisse désormais un vide énorme dans le cœur de notre commune.

Les pêcheurs dans leur nouvelle cabane !



Ils la réclamaient depuis longtemps, c'est aujourd'hui chose faite ! Le gros œuvre avait été réalisé dès 2023, par les Services Techniques de la commune, mais le chantier avait pris du retard à cause de la liquidation de la société chargée de faire l'ossature bois, obligeant ainsi la Municipalité à relancer un appel d'offres. Les travaux sont désormais terminés. La cabane, d'une surface de 30 m², située au Vieux Port de Taussat, n'attend plus que ses nouveaux locataires !

La halte de Cassy reconstruite

Reconstruite par la Municipalité, suite à l'incendie qui l'avait entièrement détruite en août 2028, la halte de Cassy a été livrée, début mars, aux boulistes lantonnois.

Le nouveau bâtiment, plus spacieux que le précédent (75 m² au lieu de 50 m²), a conservé l'architecture du bâti historique. La Mairie a bénéficié d'une subvention de l'Etat de 67 300 € pour un coût total de 360 000 €.



La cabane des arts : des expos et des conférences pour tous

Inaugurée en juin 2023, la Cabane des Arts a vite trouvé sa place dans le paysage culturel du Bassin. Lieu d'exposition et de ressources pour les artistes et les artisans d'art locaux, elle permet aussi au public de participer à des ateliers artistiques. Elle ne désemplit pas et attire près de 600 personnes par semaine en haute saison et environ 300 le reste de l'année. Pour démocratiser l'accès à l'Art, la Municipalité a programmé un premier cycle de conférences ; la prochaine aura lieu le 8 novembre prochain. Animée par Mychelle Moreau, présidente de l'association lantonnoise « Les artistes en liberté », elle sera consacrée à la place des artistes dans notre société.

La programmation 2025 est déjà en cours d'élaboration. En attendant ces nouveaux rendez-vous, le carnet de bal de la cabane affiche complet. Des expositions variées – peinture, sculpture, céramique... – sont prévues tout au long de l'année. Les artistes qui souhaitent y exposer l'an prochain, doivent déposer leur dossier auprès du service culture. Une commission d'attribution se réunira en fin d'année.



Les jeux sont faits à Blagon

Les habitants l'avaient demandée via leur Comité de Village : la Mairie l'a réalisée cet hiver. Située au City-parc, près de la Maison de quartier, la nouvelle aire de jeux de Blagon offre une balançoire et une tour-toboggan composée de sept jeux. Pour plus de convivialité, les services techniques ont également installé deux bancs et une table de pique-nique : un nouvel espace pour les grands et les petits !

GROUPE MAJORITAIRE

Malgré les diverses contraintes et aléas qui ont pesé sur elle, la Municipalité est en passe d'atteindre la plupart des objectifs qu'elle s'est fixés : le bilan de mi-mandat a permis de présenter en toute transparence les réalisations concrètes, les projets en cours et les évolutions attendues.

Le cap tracé est sûr, tout comme la trajectoire financière. L'équipe de la majorité est tout à ses missions, sans porte-voix médiatique ni miroir déformant, laissant les grossières caricatures, les amalgames, l'agitation de rue et les sombres manœuvres électoralistes à une opposition aveuglée par son acharnement à vouloir destituer des élus et ruiner sans nuance tous les projets qu'ils portent.

Rappelons à toutes fins utiles quelques grands principes qui donnent sens et cohérence à notre politique d'habitat, parfois source de malentendus et de polémiques : il s'agit d'abord de proposer des logements abordables à tous les

Lantonais qui souhaitent vivre ou travailler au pays. La récente paupérisation et le vieillissement continu d'une frange importante de notre population, tout comme les contraintes législatives, exigent des aménagements urbains mesurés, adaptés, planifiés qui tiennent pleinement compte des risques environnementaux liés aux événements climatiques et à la qualité des infrastructures.

Alors, assez d'inepties colportées par d'irresponsables manipulateurs d'opinion ! pas de cinquième bourg à Cassy, pas d'urbanisation galopante à Lanton, pas de submersion !

Relevons plutôt ensemble les défis d'un développement urbain maîtrisé et de la protection de notre identité remarquable.

« Agir et Réussir Ensemble »

GROUPE D'OPPOSITION

Madame, Monsieur,

Les plus beaux terrains communaux de Cassy, abritant les infrastructures de l'Office de Tourisme et des clubs de tennis et de football, seront vendus d'ici la fin de l'année à un promoteur pour la construction de 110 logements sur 4 niveaux (R+2 avec parkings semi-enterrés, sur plus de 10m de haut).

Pour libérer ces terrains, il faudra dépenser 6 M € au bas mot pour déplacer les équipements sportifs à Mouchon où ils seront moins bien logés, casés au chausse-pied dans un espace très contraint. Plus préoccupant, la légalité de leur reconstruction est contestable : la justice a confirmé que la loi Littoral doit s'appliquer. Que se passera-t-il si la plaine des sports s'avère irréalisable ? Cet empressement à vendre avant de s'en assurer pose question.

EPL défend le maintien des clubs sportifs à Cassy, la rénovation du bourg de Cassy et la mise en valeur du port, du centre, des commerces et du marché. Ne créons pas un

5^{ème} bourg dans une commune qui en compte 4. Utilisons plutôt les budgets alloués aux architectes, programmistes et avocats pour embellir notre ville et notre marché. Ouvrir la porte aux promoteurs pour des programmes immobiliers massifs avec parkings enterrés alors que les réseaux d'eaux usées et pluviales sont en défaut sur la commune, que des habitants ont passé des semaines avec l'eau des égouts chez eux, c'est une insulte grave à l'avenir de Lanton, du Bassin et de l'ostréiculture.

Le SIBA, dont la maire de Lanton est vice-présidente, refuse toujours d'indemniser les ostréiculteurs et de reconnaître ses responsabilités. C'est pourtant une urgence !

« Ensemble pour Lanton »

GROUPE D'OPPOSITION

La récente crise sanitaire ostréicole, parfait exemple du concept One-Health a mis en évidence la fragilité et les limites de nos réseaux d'eaux usées et pluviales. Leur mélange inévitable lors de pluviométrie record oblige à déléster dans la nature ces eaux malpropres pour soulager la pression dangereuse qu'elles font subir au réseau censé les contenir.

On ne peut pas dire que Lanton, choisie comme la moins fragile à recevoir ces déversements, ait bénéficié d'une action municipale pour la défendre et pour donner à sa population et ses élus des explications sur les désagréments engendrés et leurs conséquences sur la santé.

Un silence et un aveuglement regrettables de la majorité qui l'empêchent de repenser ses projets d'urbanisme en attente d'une mise à niveau des réseaux qui intègrent ces excès pluviométriques récurrents.

Au lieu de garantir que des constructions nouvelles ne mettent pas les pieds des habitants dans une eau douteuse, la majorité préfère se lancer dans une plaine des sports inutile et au-dessus de ses moyens, l'obligeant à détruire et dilapider un patrimoine qu'elle pourrait au contraire rénover par ses excédents budgétaires. L'heure n'est pas à créer un parc urbain mais répondre aux attentes du préfet sur le SCOT.

Un temps de réflexion est nécessaire pour concevoir l'habitat de demain, favorable à la santé, intégré et adapté à son environnement et ses aléas. Une vision politique qui nous inspire de l'enthousiasme et non de la peur, qui peut construire sans détruire et garder à Lanton son caractère d'exception.

E Jacquet, MF Cavernes pour le groupe EILO

« EILO »

* Les événements prévus dans cet agenda sont donnés à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés



Animations	Agenda*	Musique	Spectacles
------------	---------	---------	------------

C'est la fête de la turlutte

"Ça va être ma fête" dit la seiche

Dimanche 16 juin 2024

4^{ème} édition

Allez-y en famille
À partir de 10h30 au Port de Cassy (Lanton)
Entrée Libre

VILLE DE LANTON

SAMEDI 29 JUIN

*FESTIVAL DES ESCAPADES MUSICALES
15^{ÈME} ÉDITION*

Eglise Notre-Dame de Lanton

DIMANCHE 14 JUILLET

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Dès 19h

Esplanade de Cassy

VENDREDI 19 JUILLET

DROP DE BÉTON

TOURNÉE DES PLAGES CAP 33

Toute la journée

Bassin de baignade

MARDI 23 JUILLET

CAP 33 TOUR

De 15h à 19h

Bassin de Baignade

MERCREDI 7 AOÛT

FESTIBANDAS

Dès 19h

Esplanade de Cassy

JEUDI 15 AOÛT

FÊTE DE LA MER

Toute la journée

Place de Courcy

Feu d'artifice en nocturne

**CÉRÉMONIES
PATRIOTIQUES
MONUMENT AUX MORTS**

VENDREDI 24 MAI

*CONCERT « BACK TO THE POLICE » -
THE 1980 ROCKPALAST SHOW*

21h

CAL

MERCREDI 5 JUIN

SPECTACLE POUR ENFANTS

« ELLE TOURNE !!! »

10h et 11h

CAL

SAMEDI 15 JUIN

BOURSE AUX LIVRES

De 10h à 16h

Médiathèque

VENDREDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

19h

Esplanade de Cassy

SAMEDI 22 JUIN

23^{ÈME} RÉGATE DES MAIRES

Départ à 17h

Port de Cassy

SAMEDI 8 JUIN

Journée nationale d'hommage
aux « Morts pour la France »
en Indochine
18h

MARDI 18 JUIN

Journée nationale commémorative
de l'appel du général de Gaulle,
le 18 juin 1940
18h

DIMANCHE 14 JUILLET

Fête nationale
12h